

Bon de Commande

Qui doit produire?

Le propriétaire d'un immeuble au 31 décembre 2020; qui a loué un logement pour lequel un loyer a été payé ou était payable le 31 décembre de l'année visée, soit 2020.

À qui émettre un relevé 31?

Le relevé 31 est destiné à un particulier, locataire ou sous-locataire d'un logement pour lequel il est signataire du bail. Il doit y avoir autant de relevés 31 par logement, qu'il y a de signataires au bail pour ce même logement au 31 décembre de l'année visée, soit 2020.

Nom (facturation) : _____

Contact (si applicable) : _____

Courriel : _____

Adresse : _____

Appartement - Numéro, Rue

Ville

Code postal

Téléphone : _____

Résidentiel

Cellulaire

Autre

PRODUCTION	Nombre	Prix	Total
Relevé 31 Sommaire (1 par immeuble)	_____ X	60,00 \$ =	_____ \$
Relevé 31 (1 pour chaque signataire de bail)	_____ X	5,00 \$ =	_____ \$
TRAITEMENT POST-PRODUCTION (facultatif, à votre demande uniquement)	*		
Retour du sommaire au propriétaire, poste régulière	_____ X	5,00 \$	_____ \$
Envoi du relevé 31 au locataire, poste régulière	_____ X	5,00 \$	_____ \$
Retour de toute la production au propriétaire, Xpresspost	_____ X	15,00 \$	_____ \$
FRAIS DE RETARD (commande reçu après le 28 février 2021)	_____ X	10,00 \$	_____ \$
		TOTAL (<u>taxes incluses</u>)	_____ \$

* Si de nouvelles consignes et directives sanitaires nous empêchaient de permettre l'accès à nos bureaux ou si vous étiez dans l'incapacité de récupérer vos documents; vous serez dans l'obligation de les récupérer via le service sécurisé Xpresspost de Postes Canada. Le coût varie selon le poids et la destination mais le coût MINIMUM est de 15 \$ par envoi, payable à l'avance.